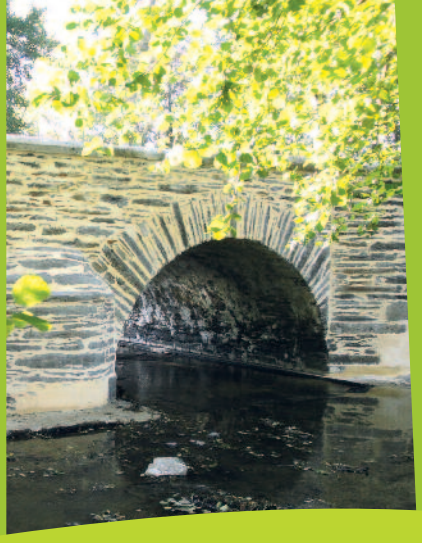

Saint Mars Infos

Bulletin municipal

N°140 ◆ Janvier 2013

www.saint-mars-la-jaille.fr

MEILLEURE ANNEE 2013 !!

LE MAIRE ET LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT MARS LA JAILLE VOUS PRESENTENT LEURS MEILLEURS VŒUX POUR CETTE NOUVELLE ANNEE 2013.

Etat civil

Naissances

- 22 novembre : Ethan MALIGORNE, 8 rue des Lavandes.

Mariage

- 8 décembre : Sandra BONNET et Stéphane LOREAL, 7 avenue Alexandre Braud.

Décès

- 24 novembre : Marie BOUQUET veuve DESNÉ – 90 ans, Résidence La Garenne.
- 28 novembre : Angèle FROTTE née COTTINEAU – 92 ans, Les Basses Places.
- 29 novembre : Marguerite VIAU épouse MAHÉ – 82 ans, Résidence La Garenne.
- 8 décembre : Madeleine HENRY veuve REIGNIER – 91 ans, Résidence La Garenne.
- 12 décembre : Albert HAMON – 93 ans, Résidence La Garenne.

Compte rendu du Conseil Municipal du 3 décembre 2012

EXTRAIT :

♦ **Tarifs communaux 2013**

Suite au travail préparatoire de la commission finances du 7 novembre 2012, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, d'adopter les tarifs pour l'année 2013 (retrouvez-les sur le site de la commune ou en Mairie).

♦ **Autorisation pour les nouvelles dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif de 2013**

Conformément à l'article L263-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité :

* d'autoriser le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement pour 2013, dans la limite du quart des crédits 2012,
* d'autoriser le Maire à signer toutes les pièces correspondantes à l'application de cette décision.

Cette délibération permettra à l'exécutif, avant que le budget 2013 ne soit définitivement adopté, d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits 2012.

Dépenses d'investissement : Compte 20, 21 et 23 : 457 658 € soit 114 414 euros.

♦ **Adoption du nouveau règlement intérieur de l'Espace Culturel Paul Guimard**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité d'adopter le nouveau règlement intérieur de l'Espace Culturel Paul Guimard.

♦ **Organisation de la saison 2013 piscine et golf**

Il convient de prendre toutes les mesures nécessaires à l'organisation de la saison estivale 2013.

Il est proposé de passer des contrats de travail avec les agents saisonniers qui assureront des fonctions à la piscine et au golf pour la saison 2013.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des conditions de fonctionnement suivantes pour :

→ les préposé(es) à l'accueil des services (…)

→ le maître nageur BEESAN (…)

→ l'opérateur des Activités Physiques et Sportives - BNSSA (...)

Convention de mise à disposition de la piscine :

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire à passer avec le Saint-Mars-Sports une convention de mise à disposition de la piscine et du maître nageur de la commune, titulaire du BEESAN, pour l'organisation des séances d'aquagym et des séances d'entraînement ou de natation loisirs.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de demander une participation financière de 22 € (21 € en 2009/2010, 22 € en 2011/2012) au Saint-Mars-Sports (section Club Nautique) par heure de présence d'un contractuel BEESAN ou BNSSA.

♦ **Rémunération des agents recenseurs**

Le Conseil Municipal décide, à 15 voix pour et une voix contre de fixer comme suit les indemnités des agents recenseurs :

1,10 € par bulletin de logement ; 1,85 € par bulletin individuel.

♦ **Terrain pour la maison de retraite**

Une réunion a eu lieu en mairie le 28 novembre 2012 avec le conseil d'administration de la maison de retraite et le propriétaire du terrain pouvant intéresser la commune ou la maison de retraite. Il a été convenu de rencontrer à nouveau le conseil d'administration de la maison de retraite et de créer un groupe de travail composé de :

Pour le conseil d'administration de la maison de retraite (Mme Lecomte, MM. Gicquel et Guillet). Pour la mairie (MM. Blanchet, Clavier et Vandaele).

Ce sujet a été ré-abordé hors conseil municipal à la fin de la séance.

Travaux

RAPPEL :
Des travaux sont en cours sur la route de Maumusson. Des déviations sont mises en place.

Vœux du Maire

La cérémonie des vœux du Maire aura lieu le **vendredi 11 janvier 2013** à 19h00 à l'Espace Culturel Paul Guimard.
Un vin d'honneur clôturera cette soirée offerte à tous les habitants de Saint Mars la Jaille pour la nouvelle année.

Agents recenseurs

La commune a recruté cinq personnes pour préparer et effectuer le recensement de la population du **17 janvier au 16 février 2013**.
Les formations des agents recenseurs se déroulent le **8 janvier 2013** et **15 janvier 2013**.

Galette des rois des personnes âgées

Les membres du Conseil Municipal et du Centre Communal d'Action Sociale invitent les personnes de 65 ans et plus à venir tirer les rois le :

Jeudi 7 Février 2013
à 14 h 30
à l'Espace Culturel Paul Guimard.

Afin de faciliter l'organisation, les personnes concernées doivent se faire inscrire au secrétariat de la mairie avant le **jeudi 31 janvier 2013**.

Mission locale (PAIO)

La permanence de la mission locale initialement prévue le **vendredi 11 janvier 2013** est reportée du **jeudi 10 janvier 2013**, à la Maison des services et des permanences, perm.1.
Sur rendez-vous au : 02.40.96.44.30.

CAUE : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Loire-Atlantique

Les prochaines permanences auront lieu à la Maison des services et des permanences, les vendredis, de 14h à 17h :

- **25 janvier,**
- **22 février,**
- **22 mars.**

Sur rendez-vous au : 02.40.97.00.34.

Un article pour le bulletin mensuel ?

Vous êtes une association, une structure externe, vous souhaitez annoncer un évènement local : passez un article dans le bulletin mensuel de la commune !
Vos écrits sont les bienvenus. La Commission communication se réunit mensuellement pour la validation des articles.
N'hésitez pas à nous envoyer vos articles et photos à contact@saint-mars-la-jaille.fr ou les déposer en mairie.
Attention les articles doivent arriver **avant le 10 du mois** précédent la publication. Passé cette date, aucun article ne sera accepté.

INSCRIPTIONS ECOLES

ECOLE STE THERESE - ST FERNAND

Si votre enfant est né en **2010**, vous pouvez dès à présent l'inscrire en classe de **Petite section (PS)**, pour la rentrée de septembre 2013.
Si votre enfant est né en **2011**, vous pouvez dès à présent l'inscrire en classe de **Pré Petite Section (PPS)** pour l'année scolaire 2013-2014, à une condition : qu'il soit né entre le 1er janvier et le 31 mai 2011 :
Il sera alors accueilli à l'école:
- soit en septembre 2013,
- soit en janvier 2014.

Il n'y aura pas d'autre rentrée en cours d'année pour les PPS, sauf cas exceptionnels.

Merci de prendre rendez-vous au **02 40 97 00 67**.

N'hésitez pas à laisser un message.

GROUPE SCOLAIRE JULES FERRY

Les familles qui désirent inscrire leur enfant pour la rentrée scolaire 2013/2014 doivent en faire la demande à la mairie.

Il est possible d'effectuer cette inscription dès maintenant, en apportant, aux heures habituelles d'ouverture de la mairie :
➔ le livret de famille
➔ le carnet de santé de l'enfant.

Toutes les demandes d'inscription devront être faites avant la rentrée de septembre 2013.

ÉCOLE MATERNELLE JULES FERRY

Votre enfant devra être âgé de 2 ans ½ pour être scolarisé.
⇨ pour les enfants nés avant le 1er avril 2011, la rentrée s'effectuera en septembre 2013.
⇨ pour les enfants nés entre le 1er avril et le 31 juillet 2011, la rentrée s'effectuera en janvier 2014.

Pour toute visite, prendre rendez-vous avec la Directrice ☎ 02.40.97.01.41

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JULES FERRY

Le passage de l'école maternelle à l'école élémentaire Jules Ferry nécessite une demande d'inscription.

Une visite de l'école élémentaire est possible.
Prendre rendez-vous avec la directrice ☎ 02.40.97.00.21

La fiche d'inscription de l'enfant sera délivrée aux parents.
Elle devra être remise à la directrice concernée.
Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à la mairie ☎ 02.40.97.00.34.

Groupe scolaire Jules Ferry

Ecole Sainte Thérèse — Saint Fernand

Espace Culturel Paul Guimard…02 40 97 07 91…..espace.guimard@wanadoo.fr

VENDREDI 18 JANVIER - CABARET PIPO

Et si on sortait des formes théâtrales habituelles ? Avec Patrick Pineau et sa compagnie Pipo, venez découvrir un cabaret musical unique. Assis autour d'une table, dans une ambiance festive et joyeuse, venez déguster un verre, grignoter quelques gourmandises et savourer ce théâtre musical. Entrainés dans un tourbillon de mots et de notes, les comédiens-musiciens-chanteurs vous feront vivre un cabaret hors du commun. Un pur moment de convivialité à partager sans modération !

Tarif unique : 5 euros

crédit photo : Daniel Schemann

SEANCE SCOLAIRE - Nuit Blanche

Mardi 29 janvier, les enfants de maternelles découvriront «Nuit Blanche», un spectacle de danse créé par la compagnie « Lo ». Avec du papier blanc comme unique élément de décors, la compagnie propose un univers très poétique, riche en image et propice à l'imagination débordante des jeunes spectateurs. Les danseuses interviendront en milieu scolaire quelques jours avant la représentation et proposeront un atelier - bien sûr - autour du papier !

LA CIE PIPO EN RESIDENCE SUR LE TERRITOIRE

La compagnie Pipo est accueillie en résidence dans le cadre du Projet Culturel de Territoire, en partenariat avec le Grand T et la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis.

AGENDA

SALE AOÛT
15 et 16/01- Théâtre Quartier Libre - Ancenis

LECTURE par l'équipe artistique
16/01 - Théâtre Quartier Libre - Ancenis

CABARET PIPO
11/01 - Nouveau Théâtre - Teillé
17/01 - Le Préambule - Ligné
18/01 - Espace Paul Guimard - Saint-Mars-la-Jaille

Infos et réservations auprès des salles partenaires

Bibliothèque : Les Mots Passant 02 40 97 37 26

La Bibliothèque, en partenariat avec le Cyber-Base du Pays d'Ancenis propose :

un **Parcours d'initiation informatique et Internet :**

- Prise en main de l'ordinateur, clavier, souris, et supports de stockage, notions de base de l'informatique,
- Savoir saisir et mettre en page un courrier simple,
- Découverte d'internet.

Ces ateliers s'adressent aussi bien aux grands débutants, qu'aux utilisateurs occasionnels souhaitant repartir sur des bases plus solides.

Les vendredis : 1er, 8 et 15 février 2013 de 14h à 16h

Inscriptions à la bibliothèque dès maintenant. Gratuit.

Prix
« Lire en Pays d'Ancenis »

Pour permettre aux participants de s'exprimer et d'échanger sur leurs lectures en cours, deux rencontres sont proposées.

L'occasion de défendre son coup de cœur !

- Bibliothèque de Riaillé, **samedi 13 avril 2013**, à 11h.
- Bibliothèque du Pin, **dimanche 14 avril 2013**, à 10h45.

Renseignements auprès de la bibliothèque (possibilité de covoiturage).

AGENDA

AGENDA

Petits lecteurs
Samedi 5 - 11h - *Pour les enfants de 0 à 3 ans.*

Heure du conte
Mercredi 16 - 16h30 - *A partir de 3 ans*

Scrabble en duplicate
Mardi 15 - 14h - Bibliothèque- *Tout public*

Atelier écriture
Mardi 22 - 14h - *Pour adultes*
Mardi 29 - 20h/22h - *Tout public*
Atelier géant spécial petits papiers de noël déposé dans le sapin, ouvert à tous, gratuit.

SMS Foot

Calendrier des matchs : Match à 13h (équipe 3) et 15h (équipe 1) , au stade Bernard Blanchet de Saint Mars la Jaille.
2ème division de district :
Equipe 1
♦ 20/01/2013 :
St Mars 1 – Pin Vritz 1

4ème division de district :
Equipe 3
♦ 20/01/2013 :
St Mars 3 – Couffé 2

Club des retraités

Les inscriptions au club pour l'année 2013 auront lieu le **mardi 15 janvier 2013** de 9h à 12h et de 14h à 17h à la salle Lecoq.

Retrouvez toutes les **manifestations** organisées sur la commune dans **l'agenda**...

Formathèque

Le rendez-vous orientation à ne pas manquer !
La 14ème édition de Formathèque se déroulera du **vendredi 25 janvier au dimanche 27 janvier 2013, de 10h à 19h, au Parc des Expositions de Nantes.**
Ce salon est organisé par la CCI Nantes St-Nazaire et Exponantes avec le partenariat du Conseil Régional des Pays de la Loire, de la Ville de Nantes et du Rectorat.
Formathèque est le **rendez-vous incontournable pour s'informer sur l'orientation**. Il donne la priorité à l'information sur les **parcours de formations** (du CAP au Bac +5) et **à la découverte des métiers**.
Des conseillers d'orientation, 250 établissements, 35 conférences et 15 ateliers, des démonstrations des métiers de l'agroalimentaire, des espaces Vie Etudiante et Europe / International, pour aborder la question de l'orientation sous tous les angles.
Formathèque démarre par une conférence inaugurale, pour comprendre comment les jeunes s'intègrent en milieu professionnel et se poursuit en nocturne le **vendredi 25 janvier de 18h à 23h** avec **La Nuit de l'Orientation**. 75 professionnels des ressources humaines et autant de professionnels métiers échangeront avec les jeunes pour les aider à avancer dans leur réflexion sur leur avenir professionnel.
Plus d'infos sur le site internet www.formatheque.net et sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter.
L'entrée est gratuite.

Sous-Préfecture Ancenis, Châteaubriant

A partir de **janvier 2013**, le service d'immatriculation des véhicules qui avait été maintenu exceptionnellement à la sous-préfecture d'Ancenis sera fermé. Les démarches devront s'effectuer chez un professionnel de l'automobile soit par les services de la préfecture et ceux de la sous-préfecture de Saint Nazaire.

La gestion des permis de conduire ne se fera plus à la sous-préfecture d'Ancenis et de Châteaubriant.

Toutefois les usagers conservent la faculté d'effectuer certaines formalités par internet ou peuvent réaliser leurs formalités par correspondance.

La sous-préfecture d'Ancenis et de Châteaubriant restent à votre disposition pour tous renseignements ou aides.

MDPH : Maison départementale des personnes handicapées

Les prochaines permanences pour l'accueil des personnes sourdes et malentendantes seront assurées, le mardi après-midi de 13h30 à 17h, au 300 route de Vannes à Orvault, selon le calendrier ci-après :

- le 8 janvier,
- le 22 janvier,
- le 5 février,
- le 19 février,
- le 5 mars,
- le 19 mars,
- le 2 avril,
- le 16 avril,
- le 30 avril,
- le 14 mai,
- le 28 mai,
- le 11 juin,
- le 25 juin,
- le 9 juillet.

EDENN

>Environnement

L'EDENN agit pour améliorer la qualité de l'Eau

La qualité de l'eau est un enjeu environnemental important aussi bien pour garantir la ressource en eau potable que pour la biodiversité ou la santé publique. Le syndicat Mixte EDENN (Entente pour le Développement de l'Erdre Navigable et Naturelle), structure référente du SAGE* Estuaire de la Loire sur le bassin versant de l'Erdre, mène des actions en faveur de l'amélioration de la qualité de l'eau (l'Erdre et ses affluents) auprès des collectivités, des particuliers et des exploitants agricoles, avec la partenariat financier de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, la Région Pays de Loire, L'Europe (FEADER) et les départements 44 et 49.

La Charte ZéroPhyto pour les collectivités

Afin de réduire les rejets de produits phytosanitaires, les collectivités territoriales, ont pour la plupart modifié leurs pratiques d'entretien des espaces publics, afin de tendre vers le zéro pesticide utilisé.

La Charte Jardiner au Naturel pour les particuliers

En 2012, 12 jardineries du bassin versant de l'Erdre se sont engagées avec l'EDENN dans la charte « Jardiner au naturel, ça coule de source! ».
Un certain nombre de magasins se sont engagés avec conviction à former leurs vendeurs et orienter les clients vers des techniques de jardinage plus respectueuses de l'environnement.
Ils développent des gammes de produits sans pesticides dans les rayons et apportent des conseils sur le jardinage au naturel. Cette charte est la continuité d'une politique déjà mise en place depuis plusieurs années par ces jardineries responsables.
Correspondant : Cédric Barguil (02 40 48 24 45)

Le volet agricole pour les agriculteurs

L'EDENN propose, à travers un volet agricole, d'accompagner les agriculteurs dans la mise en œuvre de solutions visant à limiter les transferts de phosphore et de phytosanitaires vers la ressource en eau et de valoriser les efforts déjà accomplis.
Avec le volet agricole, l'EDENN accompagne les agriculteurs et maraîchers du bassin versant dans cette voie en proposant :

- un bilan gratuit d'exploitation (outil d'évaluation de la performance environnementale sur l'enjeu Eau d'une exploitation) : entretien individuel avec l'exploitant sur ses pratiques, diagnostic parcellaire et des éléments bocagers.
- des demi-journées de formations gratuites (démonstrations ou échanges techniques) autour de différentes thématiques : gestion et valorisation des haies, approche du sol, démonstration d'outils de désherbage mécanique, etc.
- de valoriser des actions entreprises par les exploitants agricoles volontaires.

Dans sa démarche, l'EDENN bénéficie de l'appui de partenaires agricoles de Loire-Atlantique et du Maine-et-Loire œuvrant sur le territoire du bassin versant de l'Erdre : les Chambres d'agriculture, les GAB, les CIVAM et l'Union des Cuma des Pays de la Loire.
Le Volet Agricole est opérationnel sur 3 secteurs du bassin versant de l'Erdre : Logné, le Montagné et le Préfouré.
Correspondants : Claire et Antoine (02 40 48 24 44)

* SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
** Eutrophisation : phénomène de déséquilibre d'un milieu aquatique résultant d'un apport excessif en nutriments (azote et phosphore notamment).

Pour en savoir plus sur les actions de l'EDENN :
http://www.edenn.fr/

HABITER MIEUX

Une avance est possible dès le début des travaux.

*Vous occupez le logement dont vous êtes **propriétaire.***
*Ce logement a **plus de 15 ans.***
Le niveau de revenus annuels de votre ménage ne dépasse pas un certain montant.

L'ETAT VOUS AIDE A FINANCER vos travaux d'économie d'énergie.

→ ***Habiter Mieux, c'est une aide financière nouvelle,*** pour vous permettre de réaliser des travaux de rénovation thermique pour :

- bien vous chauffer,
- diminuer vos factures d'énergie.

Exemple : **pour un projet de travaux de 5 000 € HT** sur la base d'un ménage aux ressources très modestes.

1 750 € Aide aux travaux Anah 35% + **2 100 €** Aide forfaitaire + **1 000 €** Aide Conseil Général 44

= 4 850€ D'AIDES
À déduire des travaux

Pour financer le reste à charge il est également possible, sous certaines conditions, de bénéficier **d'un prêt sans intérêt** et d'aides des partenaires du programme.

→ ***Habiter Mieux, c'est un accompagnement personnalisé*** *réalisé par un organisme agréé.*

LES TRAVAUX A ENTREPRENDRE :

- Ils doivent garantir un **gain d'énergie de 25%,**
- Ne pas avoir commencé **avant le dépôt du dossier,**
- Etre réalisés par des **professionnels du bâtiment.**

HABITER MIEUX
Une aide de l'État pour un logement économe et écologique

Pour toute question et prise de rendez-vous à domicile, vous pouvez contacter :
L'association Une Famille Un Toit 44, tél. 02 40 97 08 68,
contact@unefamilleuntoit44.org,
17 rue de la Durantaie, 44540 St MARS LA JAILLE

AGENDA JANVIER

Samedi 5	**Petits lecteurs**	11h	Bibliothèque
Jeudi 10	**Assemblé générale « J'aime Lire »**	20h	Salle Lecoq
Vendredi 11	**Assemblée générale et galette des rois Pétanque**	20h	Salle Lecoq
Vendredi 11	**Vœux du Maire**	19h00	Espace culturel Paul Guimard
Mardi 15	**Inscriptions Club des retraités**	9h-12h 14h-17h	Salle Lecoq
Mardi 15	**Scrabble en duplicate**	14h	Bibliothèque
Mercredi 16	**Heure du conte**	16h30	Bibliothèque
Vendredi 18	**Cabaret musical « Cabaret Pipo »**	20h45	Espace culturel Paul Guimard
Vendredi 18	**Galette des rois Pompiers**	20h30	Salle Lecoq
Vendredi 25	**Assemblée générale Saint Mars Muscu**	20h30	Salle Lecoq
Mardi 22	**Atelier écriture Adultes**	14h	Bibliothèque
Samedi 26	**Portes ouvertes**	9h30-12h	Collège Saint Augustin Riaillé
Mardi 29	**Spectacle scolaire pour maternelles « Nuit Blanche » – Cie Lo**	10h	Espace culturel Paul Guimard
Mardi 29	**Atelier écriture géant**	20h-22h	Bibliothèque
Jeudi 31	**Galette des rois Club des retraités**	14h30	Espace culturel Paul Guimard
Vendredi 1er février	**Parcours d'initiation informatique**	14h-16h	Bibliothèque

page de couverture : © Gaëtan CHEVRIER